

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2021, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.

L'administrateur général du Conservatoire National des Arts et Métiers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2021, dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Madame DAUMAS Geneviève, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Monsieur RULLÉ Charly, ingénieur d'études hors classe, expert, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur ATHANASSIOU François, ingénieur d'études de classe normale, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame CAPIZZI Valentina, agent contractuelle assimilée catégorie A, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame ORDUY REY Patricia, ingénieure d'études de classe normale, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Versailles.

Monsieur TOSI Eugène, assistant ingénieur, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Monsieur DREUX Michaël, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, suppléant, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Fait à Paris, le

07 mai 2021

Pour l'administrateur général
et par délégation

Didier BOUQUET
Directeur général des services